

c'est tout simplement grâce à son mérite personnel.

Une occasion exceptionnelle s'est présentée il y a quelques années au ministre de la milice de donner la mesure de ses aptitudes pour l'organisation. Une révolte des plus dangereuses venait d'éclater parmi les Métis du Nord-Ouest et menaçait de prendre des proportions sérieuses et de s'étendre aux tribus sauvages. Il y eut du sang versé. Pour abattre cette révolte, il s'agissait d'équiper une expédition d'une dizaine de mille soldats et de faire la chose promptement. Sir Adolphe Caron fut à la hauteur de la situation, et bien qu'il fut alors l'objet de critiques plus ou moins justifiables de la part de gens qui ne comprennent pas ou ne savent pas que le militarisme n'existe pas en permanence en Canada, il n'en a pas moins obtenu tout le succès qu'on attendait de lui. Et, à mesure que le jour vrai se fera sur les événements qui l'ont mis en évidence il y a trois ans, les esprits impartiaux lui rendront toute la justice à laquelle il a droit.

Sir A. P. Caron s'est particulièrement dévoué au perfectionnement des écoles militaires du Canada, non pas dans le but de fournir des officiers à l'Angleterre, comme ses ennemis l'ont prétendu à tort, mais pour entretenir l'esprit militaire parmi les Canadiens et pour fournir des officiers sérieux aux bataillons volontaires.

Sir A. P. Caron est un excellent orateur, parlant également bien les deux langues française et anglaise, et de plus, un *debater* sérieux et bien informé.

C'est un Canadien-Français qui fait honneur à sa nationalité et qui commande le respect des gens honnêtes, quelques soient les divergences de leurs opinions politiques.

HONNEUR AUX CHAUVES !

RENDRE la défense des chauves, voilà une idée, dira-t-on, qui n'a pu germer que sous le crâne blanc comme la tête d'un poireau de quelque vieux bouquiniste à lunettes.

Erreur, messieurs, car moi qui n'ai pas craint de commettre cette tartine, je possède, je l'avoue humblement, une forêt de cheveux dont la végétation est comparable à celle des herbes des régions intertropicales.

De cette condition physique de mon crâne ressort, plus éclatant mille fois, le mérite de cette élucubration à la gloire des chauves.

Mon entreprise est téméraire, sans doute ; je vais armer contre moi le bras vengeur de tous les perruquiers et de tous les marchands de pommes du monde. Je m'expose à me faire couper la gorge par le premier Figaro auquel je confierai ma tête.

Je sais cela et je ne tremble pas. Je suis de la race dont on fait les martyrs. Pour défendre cette noble cause, je ne reculerai devant rien ; les supplices les plus cruels ne sauront me faire défaillir. Je veux gagner la cause des chauves et je la gagnerai, dussé-je sacrifier jusqu'à ma dernière chemise !

Ah ! c'est qu'ils ont été trop longtemps en butte à d'iniques persécutions, ces braves chauves ; c'est qu'ils ont subi de toutes parts une somme trop considérable d'affronts. La coupe déborde, à la fin, et puisqu'ils ont trop de bonté d'âme pour se venger, c'est un chevelu qui prendra leur défense et s'instituera leur *desfacedor de agravios* !

Mais il faut savoir rester calme durant la tempête ; la *furia francesca* doit être réfrénée pour faire place à une sage tactique.

Avant de dégainer, il faut user de diplomatie, et si le bon droit est méprisé, si la raison ne triomphe pas ; alors, les chauves auront le courage de se lever en masse, d'arracher les cheveux de tout le monde et de les brûler en holocauste sur l'autel de la Vengeance.

Sans plus de prolégomènes, à l'instar de l'Intimé,

" Je vais, sans rien omettre, et sans prévariquer, Compendieusement énoncer, expliquer, Exposer à vos yeux l'idée universelle De ma cause, et des faits renfermés en icelle. "

J'espère que tous les chevelus, après avoir lu

l'exposé suivant, loueront les chauves au lieu de les bafouer.

* * *

Si l'on cherche dans un dictionnaire la définition du mot *calvitie*, on lira ce qui suit :

CALVITIE, [latin *calvities*] s. f. Etat d'une tête chauve ; perte de cheveux.

On disait jadis : *chauveté*. Ce mot est tombé en désuétude.

Quelle peut être l'origine du mot *calvitie* ?

Quelques écrivains prétendent qu'il dérive du mot hébreu *gabath*, qui signifie absence de cheveux. Cette étymologie est assez plausible.

Cependant, il est écrit dans *La Capa del Estudiante*, œuvre d'un écrivain espagnol à laquelle sont empruntées plusieurs des citations qui vont suivre, qu'il existe un manuscrit très ancien, intitulé : *Escudo de Calvos*, ayant appartenu au bibliophile don Amalio Maestre, lequel prouve que le mot *calvitie* descend du nom de l'empereur romain Galba.

Servius Sulpicius Galba fut tué par les soldats d'Othon, et il est relaté dans Plutarque que :

Le meurtrier, après lui avoir coupé la tête, l'enveloppa dans un pan de sa robe, ne pouvant la porter autrement, *parce que Galba était chauve* ; mais ses camarades s'étant opposés à ce qu'il la crachât, et voulant qu'il fit parade de cet exploit, il la mit au bout d'une pique et courut comme une bacchante en secouant sa pique dégouttante de sang.

L'*Escudo de Calvos* dit qu'après avoir prononcé la tête de l'empereur dans les rues principales, les soldats la déposèrent sur le sol et, la prenant pour point de mire, s'amuserent à lui jeter des pierres.

Un grand nombre de personnages de la cité des Césars et de l'étranger étaient présents à ces jeux. Les étrangers, qui ne connaissaient pas le nom de l'empereur pensèrent, en entendant les soldats s'écrier : " Galba ! Galba ! " que ceux-ci se moquaient de la tête parce qu'elle était dépourvue de cheveux et lui donnaient pour cette raison le nom de Galba.

Ce mot se serait transformé en *galva*, puis en *calva*, qui signifie calvitie en langue espagnole.

Cette étymologie est très acceptable, et je réclame pour elle l'indulgence des lettrés.

Comme je l'ai dit au commencement de cet article, la calvitie, loin d'être un objet de vénération de la part des têtes à toison, a fréquemment été et est encore tournée en ridicule.

La Bible donne l'exemple suivant (Livre des Rois, Liv. IV, chap. II) :

23. Et il monta de là à Béthel (le prophète Elisée), et tandis qu'il montait le chemin, des petits garçons sortirent de la ville et se moquèrent de lui en disant : " Monte, chauve ! monte, chauve ! "

24. Et regardant en arrière, il les vit et les maudit au nom du Seigneur, et, alors, deux ours se tirent de la forêt et dévorèrent quarante-deux enfants.

Terrible châtement, mais dont l'époque est si reculée qu'il en faudrait un second de nos jours pour servir d'exemple aux insulteurs.

Jules César lui-même n'était pas épargné. On lit, en effet, dans Suétone (chap. XIV) " qu'il souffrait impatiemment d'avoir la tête chauve, ce qui lui avait plus d'une fois attiré les plaisanteries de ses ennemis. "

La calvitie a été l'apanage d'un grand nombre d'hommes illustres.

Saint Augustin, commentant le passage de la Bible cité plus haut, dit qu'on ne peut nier que le prophète Elisée, chauve, représentait le Fils de Dieu :

Calvus gerebat personam Christi.

Et il ajoute : " Que personne ne se moque d'un homme chauve, s'il ne veut pas être malheureux et puni par les ministres infernaux. "

Le même saint nommait les cheveux des " ornements diaboliques. "

Saint Ambroise fut toujours de la même opinion que saint Augustin ; il alla même jusqu'à affirmer que les cheveux ne sont pas des ornements, mais bien de graves imperfections.

Saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie en 412, dit dans ses œuvres que les cheveux sont le mauvais fruit de la tête d'où ils naissent comme des plantes incultes.

Saint Clément d'Alexandrie, qui fut le premier

philosophe platonique converti par sainte Pauline, dit que la calvitie est un préservatif contre le venin de beaucoup de maladies et que ceux qui ont une abondante chevelure sont sujets à des maux contagieux.

Sénèque dit qu'en son temps les principaux personnages avaient toujours la tête dépourvue de cheveux.

Euripide assure que la chevelure est sacrée parce qu'on doit la raser et l'offrir aux dieux en holocauste.

Enfin, " la chauve " fut le surnom de Vénus à Rome. Lors du siège du Capitole, les dames romaines se coupèrent les cheveux pour en faire des cordes et, après la guerre, on érigea à la déesse un temple sur le fronton duquel on grava cette inscription :

VENERI CALVÆ

pour consacrer la mémoire du trait de patriotisme de ces dames.

Je pourrais accumuler encore beaucoup d'autres faits ; mais estimant que ceux que j'ai cités démontrent surabondamment l'excellence de la calvitie, je m'en tiendrai là.

Que le lecteur, maintenant, réfléchisse profondément, qu'il se dépouille de sa chevelure, ornement diabolique, et vénère la calvitie comme elle mérite de l'être. Il échappera ainsi à la juste colère des chauves.

C'est la grâce que je lui souhaite.

Leon Fanelart

PRIMES DU MOIS DE SEPTEMBRE

LISTE DES NUMÉROS GAGNANTS

Le tirage des primes pour les numéros du mois de SEPTEMBRE a eu lieu le 6 octobre, dans la salle de l'Union St-Joseph, coin des rues Ste-Catherine et Sainte-Elizabeth.

Trois personnes choisies par l'assemblée ont surveillé le tirage qui a donné le résultat suivant :

1er prix,	No	28,942.....	\$50
2e prix,	No	3,155.....	25
3e prix,	No	23,839.....	15
4e prix,	No	24,617.....	10
5e prix,	No	23,468.....	5
6e prix,	No	3,687.....	4
7e prix,	No	29,161.....	3
8e prix,	No	16,287.....	2

Les numéros suivants ont gagné une piastre chacun :

80	6,451	10,902	17,747	23,992	29,254
591	6,819	11,159	17,894	24,591	29,467
706	7,135	11,288	19,007	25,058	29,593
1,055	7,193	11,662	19,090	25,295	29,824
1,333	7,264	11,707	19,394	25,403	30,797
1,825	7,884	12,419	19,663	25,644	30,896
2,001	8,063	14,065	19,784	26,032	33,608
2,103	8,551	14,092	19,962	26,383	33,668
2,330	8,586	14,395	20,100	26,602	35,132
2,392	9,664	14,594	20,991	26,790	35,745
2,791	9,897	14,691	21,080	27,811	37,021
3,801	10,631	15,207	21,634	27,844	37,243
4,178	10,645	15,744	22,593	27,971	39,124
4,764	10,794	16,845	23,808	28,381	39,783
5,881	10,891				

N. B.—Toutes personnes ayant en mains des numéros du MONDE ILLUSTRÉ, datés du mois de SEPTEMBRE sont priées d'examiner les numéros imprimés en encre rouge, sur la dernière page, et, s'ils correspondent avec l'un des numéros gagnants, de nous l'envoyer au plus tôt, avec leur adresse, afin de recevoir la prime sans retard.

Nos abonnés de Québec pourront réclamer le montant de leurs primes chez M. F. Béland, No 264, rue Saint-Jean, Québec.

Par le travail, on s'accoutume à une vie sévère et le caractère y gagne autant que l'esprit.—Mgr de Ségur.